

LE CPAS DE GANSHOREN RECRUTE – HET OCMW VAN GANSHOREN WERFT AAN

Un(e) assistant(e) social(e) (H/F/X) à temps plein pour le Home Heydeken dans le cadre d'un contrat de remplacement

LE HOME HEYDEKEN EN BREF

Le Home Heydeken a une capacité d'hébergement pour 105 résidents, dont 40 lits maison de repos (MR) et 65 lits maison de repos et de soins (MRS).

FONCTION

- Garantir l'analyse et le traitement des demandes d'admissions et le cas échéant les demandes d'aide sociale, en tenant compte du cadre légal et des lignes de conduites internes ;
- Offrir à la personne qui demande l'aide du CPAS une information correcte et de qualité afin de la réorienter le cas échéant ;
- Mettre en place un suivi social de qualité et équitable par l'écoute active, le respect du secret professionnel et la prise en compte de la situation de la personne âgée ;
- Faire preuve de proactivité et de flexibilité dans votre travail et dans l'auto-développement personnel ;
- Assurer un travail d'information et de collaboration avec les différents services de la maison de repos. Le travail social s'intègre dans une approche pluridisciplinaire afin de développer le projet de vie des aînés et de favoriser leurs bien-être tout au long du séjour.

PROFIL

- Vous disposez **obligatoirement** d'un diplôme de graduat ou d'un bachelier d'Assistant(e) Social(e) ;
- Vous connaissez la loi concernant le droit à l'intégration sociale du 26/05/2002, la loi organique des CPAS du 8/07/1976 et la loi sur la prise en charge des secours accordés par les C.P.A.S du 2/04/1965 ;
- Vous êtes titulaire du brevet linguistique SELOR ou disposé à l'obtenir ;
- Vous êtes capable d'utiliser les outils informatiques les plus courants (Microsoft Office, ...) ;
- Vous disposez de bonnes capacités d'analyse et de synthèse et de bonnes aptitudes à la communication (verbale et écrite) ;
- Vous agissez dans le respect des normes de bonnes pratiques professionnelles et respectez les règles de confidentialité propres à votre fonction ;
- Vous êtes rigoureux, autonome et dynamique ;
- Une expérience professionnelle en maison de repos ou dans un CPAS est un atout.

OFFRE

- Un contrat de remplacement à temps plein (37h30 par semaine)
- Horaires flottants
- En moyenne 37 jours de congé par an pour un temps plein (hors jours fériés légaux)
- Echelle barémique conforme aux barèmes des administrations locales de la Région de Bruxelles-Capitale pour un temps plein : **NIVEAU BH1**
Mensuel brut à l'index actuel (reconnaissance de l'expérience professionnelle sous réserve de la remise d'attestations probantes en application du statut pécuniaire) :
 - ° Sans ancienneté = 2.915,94 €
 - ° 10 années d'expérience = 3.462,69 €
 - ° 20 années d'expérience = 4.009,43 €
- Reprise de la totalité de l'ancienneté utile à la fonction (avec un maximum de 6 années dans le secteur privé)
- Prime linguistique mensuelle si réussite des examens du SELOR (213,97€)

- Prime de fin d'année
- Chèques-repas d'une valeur faciale de 4,50 €
- Assurance hospitalisation (intervention du CPAS à 50%)
- Assurance pension complémentaire
- Gratuité des transports en commun (STIB/SNCB/De Lijn/TEC)
- Indemnité vélo possible

CONVAINCU(E) ?

Envoyez-nous votre candidature par mail (jobs@cpasgan.irisnet.be) en français ou en néerlandais.

Les dossiers de candidature doivent **impérativement** être accompagnés :

- d'un CV à jour (PDF),
- d'une lettre de motivation (PDF),
- d'une copie du diplôme requis (ou équivalence) (PDF).

Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

QUESTIONS ?

Vous pouvez contacter le service des ressources humaines (02/436.63.65 et/ou jobs@cpasgan.irisnet.be).

Le CPAS de Ganshoren mène une politique de diversité, de non-discrimination et d'égalité des droits. Nous garantissons l'égalité de traitement et d'accès aux sélections pour tous nos candidats. Les compétences sont déterminantes, et ce, indépendamment de l'âge, de l'origine, du handicap, du genre, ou de l'orientation sexuelle.